

UN PRÉTENDU SOCIAL-DÉMOCRATE PEUT CACHER UN VRAI SOCIO-CLÉRICAL...

Depuis quelque temps circule un quatre pages dactylographié au titre apparemment sans ambiguïté «Cercle d'études socialiste» (c'est donc le cercle qui est socialiste, pas forcément les études) daté d'octobre 1988 et portant le numéro 1.

Le centre de ce cercle ne cache pas ses objectifs ambitieux, notamment «favoriser la réflexion et l'action de ceux qui, à Force Ouvrière, sociologiquement majoritaires, n'ont pas droit d'expression et dont l'existence n'est reconnue par aucune instance». Soit. Mais on peut d'emblée se demander d'où sort ce centre qui semble mal connaître le fonctionnement et les statuts de l'organisation syndicale à laquelle le cercle prétend appartenir.

S'agit-il vraiment de revendiquer la reconnaissance officielle d'une tendance PS qui s'exprimerait en tant que telle? Et de nous faire ainsi revenir plus de quatre-vingts ans en arrière, avant la *Charte d'Amiens*. Que voilà alors une provocation bien «passéiste» pour des gens qui affirment avoir les yeux fixés sur la ligne bleu horizon du 1er janvier 1993! Sinon, que veulent-ils dire?

Ce n'est pas ici qu'on reprochera à des militants d'exprimer et de faire connaître publiquement leurs positions. Quelles qu'elles soient. Cela permet de se prononcer sur leur contenu. L'exercice de la démocratie ouvrière implique la liberté d'expression.

Aussi n'est-il pas dans nos intentions de traiter ces camarades par le mépris, ni de leur opposer le fameux mur du silence. D'autant que nous avons l'impression d'être d'accord avec eux sur la nécessaire laïcité de l'école et de l'Etat... qui n'a rien de commun avec la «nouvelle laïcité» concordataire revendiquée par Lustiger et sa bande de malfrats cléricaux. Ils vont même, dans leur analyse de cette question, jusqu'à reconnaître que le projet de loi Savary de 1984 (que nous avons combattu comme il le méritait) proposait de nombreux avantages à l'Eglise. Il semble donc que ce sont des socialistes... critiques.

Nous n'avons non plus rien à reprendre sur leur refus de la mainmise des staliniens sur l'organisation syndicale. Et nous n'avons jamais rêvé «d'exterminer» ni la social-démocratie, ni les sociaux-démocrates. Lorsqu'il nous est arrivé de nous opposer à eux, c'est que nous désapprouvions leur politique. Mais cela se passait hors de l'organisation syndicale, dans la mesure où ils respectaient - comme nous - son indépendance à l'égard des organisations politiques spécifiques.

Nous n'oublions jamais que les sociaux-démocrates - auxquels nous sommes toujours opposés par des divergences sérieuses - appartiennent à l'un des courants historiques du mouvement ouvrier authentique organisé par la 1ère Internationale, comme nous appartenons à un autre de ces courants.

Nous aimerions cependant avoir la certitude d'être bien d'accord avec eux sur l'indépendance de l'organisation syndicale notamment par rapport au patronat, aux gouvernements, aux partis et aux Eglises. Par exemple telle que la décrivait le vrai social-démocrate Léon Blum, d'abord dans un article du *Populaire* du 9 juillet 1939: «Dans notre constitution ouvrière française, la confédération syndicale et le parti politique sont strictement autonomes, entièrement indépendants l'un de l'autre. Ils le sont par principe et doivent le demeurer en fait». Ensuite dans son éditorial du *Populaire* du 7 août 1946: « Le syndicalisme français est autonome par essence, parce qu'il est essentiellement original. Il a son origine spéciale, qui est ancienne. Il se relie à des traditions particulières, qui sont encore plus anciennes que lui. (...) Chaque fois qu'un parti politique procédant du dehors ou du dedans laissera apparaître son dessein de vider cette autonomie de son contenu pour la transformer en subordination effective, il se heurtera à un réflexe de révolte dans les classes ouvrières».

Nous nous demandons si cela est aussi clair dans leurs têtes que dans les nôtres. En effet, il faut bien constater qu'ils appartiennent à un parti comptant parmi ses responsables éminents - il y en a même au gouvernement - des gens qui, il n'y a pas si longtemps, traitaient la social-démocratie de social-médiocratie... et qui l'ont peut-être effectivement «exterminées».

Derrière le discours parfois démagogue, pour ne pas dire parano, de ces camarades, nous notons des incohérences gênantes. Par exemple leur revendication de l'indépendance syndicale semble peu compatible avec leur «*axe de mobilisation... pour assurer le succès des listes socialistes aux élections de juin 1989*». Foutre! Souhaitent-ils vraiment que la CGT-FO prenne position en faveur de certains candidats aux élections politiques? Ne confondraient-ils pas alors la CGT-FO avec la CFDT? Dont une des raisons de la création fut, selon Eugène Descamps, de «*mettre la carte syndicale en accord avec le bulletin de vote*»!

Par exemple aussi cette confiance, peu compréhensible et plutôt masochiste, accordée à Jacques Delors - militant socio-clérical de toujours - dont on se souvient encore qu'il a conçu et mis en place une politique antisyndicale qu'aucun gouvernement n'avait osée depuis celui de Vichy! Il est vrai que ces camarades, qui se disent sociaux-démocrates, paraissent dotés d'une mémoire historique défaillante.

Passons, sans trop y insister, sur leur référence malencontreuse à Georges Lefranc qui, entre 1940 et 1944, a lamentablement pataugé dans le pétainisme et s'est embourbé dans le soutien à la *Charte du Travail*. Notons surtout le pendant hégémonique avec lequel il réécrit l'histoire de la CGT-FO et de ses origines.

A les en croire, ce seraient principalement des socialistes qui - en tant que membres du *Parti socialiste* de l'époque (la SFIO, bien différente du PS curé d'aujourd'hui) - auraient affronté le PCF pour provoquer la scission. De quoi réjouir tous ceux qui prétendent y voir la main et les dollars de la CIA!

Il nous semblait pourtant que la scission avait surtout eu des raisons liées au développement de la lutte des classes et que la CGT perdait des militants et des adhérents par dizaines de milliers dès 1946. Que les postiers en grève en juillet-août 1946 avaient eu à s'opposer à un gouvernement MRP-SFIO-PCF et que la position progouvernementale de la fédération postale CGT avait conduit à la scission dans cette branche dès l'année 1946. Puis que la scission générale avait été l'aboutissement de l'action de tous les courants antistalinien et pas seulement des socialistes. Enfin que des socialistes sont demeurés à la CGT et qu'il y en a toujours, dont certains ouvertement en otages au bureau confédéral.

Nous observons en outre que ce cercle et son centre ne sont pas très bavards sur ce qu'il est convenu d'appeler «*recomposition syndicale*», alors que le sujet est particulièrement d'actualité et qu'il va prendre une importance non négligeable dans la désignation du prochain secrétaire général de la CGT-FO. Leur volonté de se rapprocher de la FEN - ce fossile du syndicalisme français - nous conduit même à penser que la recomposition... ils seraient peut-être pour. Impression malheureusement confortée par leur sympathie, sur laquelle il faut revenir, - envers Jacques Delors, issu de la CFDT et de l'action catholique (fraction *Vie Nouvelle*), et qui œuvre à son niveau pour une super-recomposition européenne, pour l'Europe vaticane.

Toutes ces ambiguïtés doivent être levées rapidement. Pas aux calendes grecques.

Si l'expérience montre que ce cercle et son centre sont composés de vrais camarades réformistes sociaux-démocrates - dont la culture politique demande seulement à être perfectionnée - nous saurons conforter avec eux les compromis nécessaires au maintien et à la défense du bon cap d'un syndicalisme authentique, indépendant au sens de la *Charte d'Amiens*. Si, au contraire, il s'avère qu'il s'agit surtout de «*néo-socialistes*» ou, plus précisément, de réformateurs pieux et recomposeurs qui avancent masqués sous des oripeaux faussement sociaux-démocrates, nous saurons les démasquer comme socio-cléricaux et les combattre sans faiblesse.

Marc PRÉVÔTEL.
